Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260130-2026013005-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94

EXTRAITDU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPLOURAC'H – n° 05

Séance du : 30 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le vingt-six janvier deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick LARVOR, Jean-Pierre GUILLERM, Claude CARIO, Huguette LARHANTEC, Corinne LOZAC'H et Alain LE COANT
Absents : Philippe LE GUILCHER donne pouvoir à Yannick LARVOR,
Véronique DILASSER, Aurélien FER, Marina URVOAZ

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GUILLERM

2026-01 30 05

OBJET : Présentation et adoption du rapport d'activité annuel de la DSP Mobilité par Transdev GPA - Exercice 2024

Vu l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération présente au Conseil d'agglomération le rapport d'activité annuel 2024 de la DSP Mobilité par Transdev GPA ;

Vu le rapport d'activité annuel 2024 de la DSP Guingamp-Paimpol Mobilité ci-annexé ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 16 octobre 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- Adopte le rapport d'activité 2024 de la DSP 2019-2025 Guingamp-Paimpol Mobilité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE PLOURAC'H (Côtes-d'Armor)